

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

N° 7/A.I.2.

Objet

Succession

COPIE à Monsieur le Résident du Ruanda
conformément à son N° 12/A.I.2. du 4/I/51

Astrida, le 19 février 1951
L'Administrateur Territorial
P.O.



Monsieur le Chef du Service;

Comme suite à votre N° 1719/A.O. du
22/12/1950 dont copie m'a été adressé pour Monsieur le
Résident, j'ai l'honneur de vous faire savoir que le nommé
Yowwa Sebuhinja, fils de Ntamwete (ev) et de Nyirampyisi (ev)
réside à Kuyemba, S/chefferie Remera, sous-chef Migereka, chef
Rusagara, territoire d'Astrida.

L'Administrateur Territorial,
P.O.

Monsieur le Chef du Service des A.I.M.C.

DE ET A

U S U M B U R A .
